

Montpellier, le 12 décembre 2016

Le Principal

Le Principal

Aux

Parents d'élèves du collège JOFFRE

Objet : Le climat scolaire – modification du règlement intérieur

Madame, Monsieur,

La réussite scolaire des élèves qui nous sont confiés est pour chacun des professeurs comme pour l'ensemble des personnels de l'établissement une priorité de tous les instants. L'organisation des enseignements, la diversité de la carte des langues et des options ou sections proposées, la mise en œuvre de pratiques pédagogiques diversifiées, l'accompagnement attentif des élèves dans leurs apprentissages sont autant de leviers concourant à une scolarité réussie pour votre enfant.

Un autre de ces leviers, et non des moindres, est le climat scolaire pour lequel nous souhaitons porter une ambition renouvelée en complément des mesures déjà prises en ce domaine et qui participent, depuis longtemps, à l'image positive de cet établissement. Il s'agira notamment de consolider l'apprentissage de la citoyenneté au collège qui s'inscrit dans le cadre du socle commun, notamment du domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen ».

L'enjeu sera donc de renforcer notre capacité à offrir à nos élèves un lieu de vie structurant où le respect strict des règles communes assure la sécurité de chacun et participe ainsi à la construction de la personne. Un lieu de vie apaisé où l'élève a plaisir à venir et où il trouve des conditions favorables aux apprentissages. Un lieu de vie, enfin, propice à la construction de son autonomie et contribuant à son épanouissement personnel.

C'est un travail ambitieux et de long terme pour lequel l'ensemble des acteurs ont été et resteront mobilisés. Les professeurs dans le cadre du conseil pédagogique, les élèves au sein du conseil de vie collégienne, les représentants des parents d'élèves et bien évidemment les membres du conseil d'administration qui ont notamment approuvé la proposition de modification du règlement intérieur.

Dès le 3 janvier un règlement intérieur amendé entrera en vigueur dans l'établissement. Les principaux points qui font l'objet d'une modification sont les suivants :

- **La fermeture du portail sera effective à 8h02** afin de s'assurer de la présence des élèves dans la cour avant la montée en classe de 8h05. Au-delà de 8h02, l'élève est considéré en retard et sera soumis à la procédure prévue dans ce cas.
- **L'augmentation du temps de récréation du matin** (de 10 à 17 minutes) **et de l'après-midi** (de 5 à 12 mn) pour les élèves et **un réaménagement du rangement des élèves dans la cour** facilitant la mise en rang et la circulation.
- **La limitation de l'utilisation du téléphone et lecteurs audio** aux temps de récréation du matin et de l'après-midi ainsi que durant la pause méridienne.
- **La création de « Zones silence »** afin de lutter contre les nuisances sonores (Couloir Vie scolaire – Infirmerie – salle des professeurs - Administration)
- **Un meilleur contrôle de la circulation des élèves** dans les couloirs (laissez-passer professeurs)
- **Des exigences communes partagées par les professeurs en termes de gestion de classe**

A cet égard je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance du règlement intérieur modifié. (Il est consultable sur Pronote et sur le site du collège) et de signer le bordereau dans le carnet de correspondance de votre enfant.

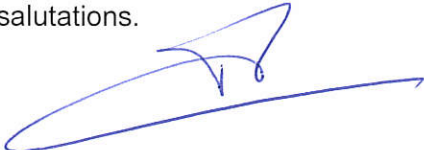
En complément à cette évolution réglementaire et d'une vigilance accrue en termes de respect de la règle par les élèves, la réflexion sur le climat scolaire se poursuivra tout au long de l'année : elle visera notamment à renforcer la capacité du collège Joffre à offrir un cadre de vie agréable à votre enfant et un accompagnement bienveillant dans le domaine de la vie scolaire comme au sein de la classe.

Un questionnaire, visant à mesurer la qualité du climat scolaire, est actuellement élaboré par les élèves élus au conseil de la vie collégienne assistés de MM les CPE. Il sera renseigné chaque année par l'ensemble des élèves et constituera ainsi un précieux témoignage du ressenti des élèves et de son évolution.

Pour ce projet ambitieux nous avons besoin de vous afin de mieux faire comprendre à votre enfant le sens de cette démarche qui contribuera au bien être de tous et participera, encore un peu plus, à faire du Collège Joffre, un établissement d'excellence au service de la réussite de tous.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Recevez Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.



Renaud LOZAR